



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[13 octobre 2026]

Date de la convocation

7 octobre 2026

Date d'affichage

15 octobre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 28

Procurations : 4

Votants : 32

N° 120/ 2026

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Marie MONTELS, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Daniel BREIL, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Eric BAILHE, Isabelle DURANCEAU, Antony MOUSSU, Karine DEPETRIS, Lahcene BAAZIZ, Corinne DARMANI, Bernard ROUQUETTE, Delphine GANTOIS-HENRY, Virginie SIMON, Jean-Marc AGUERRE, Peggy NOUVIALE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Jean-Brice TERZIEFF, Nicolas AUTHESERRE, Virginie PUECH, Christophe WATTRELOT,

Absents : Thomas DOMENECH

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Mise en place de nouveaux tarifs réduits à la piscine municipale

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la mise en place de tarifs réduits pour les usagers de la piscine municipale en situation de handicap, étudiants, demandeurs d'emploi, et bénéficiaires du RSA.

	Personnes à handicap	Demandeurs d'emploi, RSA et étudiants
ADULTE	1,5 euro entrée unique 11 euros abonnement 10 entrées	1,5 euro entrée unique 11 euros abonnement 10 entrées
ENFANT	Gratuit	
ACCOMPAGNANT de personne à handicap	Gratuit	

Ces tarifs s'appliqueront sur présentation des justificatifs suivants : attestation CAF, attestation France Travail, carte d'invalidité.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs détaillés ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou à l'Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en œuvre des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chevalier', with a large, sweeping flourish underneath.

Fait à Gaillac le 14 octobre 2026